



**Interview de François Villeroy de Galhau,
Gouverneur de la Banque de France,**

**Le Bien Public : « La baisse des taux est favorable à l'économie et aux
familles »**

Dijon, 29 janvier 2020

*Contacts presse : Mark Deen (mark.deen@banque-france.fr) et Deborah Guedj
(deborah.guedj@banque-france.fr)*

François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France rend visite à la succursale de Dijon, ce mercredi. L'occasion de faire le point avec lui sur l'actualité financière et économique sur notre territoire.

Pourquoi cette visite en province ce mercredi ?

« Je viens souvent et toujours avec plaisir “sur le terrain”, hors de Paris. À la différence des autres banques centrales d'Europe, la Banque de France est présente dans l'ensemble des départements français. Je rencontrerai les 90 collaborateurs de la succursale dijonnaise et les élèves de cinq lycées de Bourgogne-Franche-Comté qui participent au concours Génération Euro. J'ajoute que dans le cadre de la “revue stratégique” que nous commençons au sein de la Banque centrale européenne — soit un examen complet de la politique monétaire européenne, ndr —, nous allons à la Banque de France écouter nos concitoyens et les entreprises. »

Avec ces taux d'intérêt très bas, le livret A ne rapporte plus rien. Vers quels produits financiers se tourner en 2020 ?

« Les taux sont bas, oui. Mais, cette baisse des taux d'intérêt est favorable à l'économie et aux familles. Elle a permis 2 % de croissance l'an dernier et la création de 200 000 emplois. Pour ceux qui souscrivent un crédit immobilier, c'est une bonne nouvelle. Bien sûr pour les épargnants, les perspectives sont plus contrastées. Toujours rémunéré positivement à 0,5 %, le livret A ne descendra pas plus bas. Moins connu, le livret d'épargne populaire est mieux rémunéré, à 1 %. Plus largement, sur l'épargne, la clé est de la diversifier en fonction des besoins de chacun, à commencer par son horizon à long ou court terme. »

Les taux bas et l'assouplissement des conditions d'octroi de crédit ont fait exploser la production de prêts en 2019. 2020 pourrait-elle marquer un retournement de tendance ?

« D'abord, les taux resteront bas mais, nous avons rappelé aux banques les règles de bonne conduite : pas de crédit sur plus de 25 ans et qui dépasse les 33 % des charges mensuelles des ménages. Ces bonnes pratiques doivent être appliquées aujourd'hui pour éviter les situations de surendettement de demain. »

Dans notre région, la conjoncture montre une bonne santé des services et du BTP et un recul constant de l'industrie. Restons-nous toujours attractifs ?

« Oui. Je ne crois pas qu'il existe une région fatalement moins dynamique qu'une autre. Notons que la Bourgogne a une image à l'international qui est extraordinaire. En 2019, elle a également vu le chiffre d'affaires de son économie progresser, avec, certes, un ralentissement dans le secteur automobile. Je rencontre partout des PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire) innovantes, et qui veulent recruter plus : il faut absolument former mieux les jeunes, y compris par l'apprentissage. Croyons aussi, après des débats légitimes, à notre capacité à réussir des réformes avec ténacité. La Banque de France est en tout cas mobilisée pour que le plus grand nombre ait accès aux bons financements de leurs projets. »